

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 octobre 2023

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 2

Présents (10) :

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire
Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal
François DIOT, Conseiller Municipal
Éliane BARBIER-HUMEAU, Administratrice
Jacqueline PASIN, Administratrice
Roger CLAY, Administrateur
Serge JENTZER, Administrateur

Excusés (3) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Gérard FERRAND, Administrateur - procuration à Jacqueline PASIN
Nathalie GEMZA, Administratrice

DEL19102023- 04

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Exposé,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération N° DEL14092023-07 du 14/09/2023, portant sur la dernière actualisation du tableau des emplois ;

Vu la délibération N° DEL19102023-03 du 19/10/2023, portant sur la création d'un poste d'Infirmier-e au Service de Soins Infirmiers A Domicile, et sur l'augmentation du temps de travail des postes existants ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 19/10/2023 ;

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des emplois qui autorise par délibération du Conseil d'Administration du 19/10/2023, la création d'un poste d'Infirmier-e et l'augmentation du temps de travail des postes existants au Service de Soins Infirmiers A Domicile ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De procéder à l'actualisation du tableau des emplois ;
- D'approuver le tableau des emplois annexé au présent rapport en vigueur au 19/10/2023 ;
- De procéder à la déclaration de l'avis de vacances de poste ;

- De pourvoir aux emplois selon les conditions statutaires de recrutement et en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, de procéder au recrutement d'un agent contractuel,

dans les conditions définies par le code général de la Fonction Publique (CH. II, art. 332 – 1 à 332-28), au regard de la grille de traitement des grades cibles de ces emplois.

- D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 2 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Martine Mazoyer', written over the printed name.